Email Subject Line:

**Profitez de l’avenant Transformation partielle et transfert de la Temporaire RBC Assurances**

*[Growth Insurance Banner]*

Offrez à vos clients la possibilité d’obtenir une protection permanente et de prolonger leur assurance temporaire à un taux abordable, sans preuve d’assurabilité.

Vos clients ont maintenant trois façons de mettre à jour la couverture de leur Temporaire RBC en vigueur :

1. **NOUVEAU – Transformation partielle et transfert de la Temporaire** sans restriction quant à la répartition du capital assuré entre l’assurance vie avec participation et l’avenant d’assurance vie temporaire Pour*Vous*MC1
2. Transformation complète
3. Transformation partielle et maintien de la police existante

Grâce à notre option Transformation partielle et transfert de la Temporaire, votre client peut transformer en partie sa police d’assurance temporaire en vigueur admissible en une Assurance Croissance RBC ou en une Assurance Croissance Plus RBC et transférer le solde dans un nouvel avenant d’assurance Pour*Vous* RBC. Aucune nouvelle tarification n’est requise et vous pouvez ajouter des options de dépôt sans restriction de limite.

La période d’assurance de l’avenant Pour*Vous* RBC n’a pas besoin de correspondre à celle de la police initiale. Le client peut choisir une nouvelle durée de 10, 15, 20 ou 25 ans1.

**Appuyée par l’équipe de gestion de portefeuille chevronnée de RBC Assurances**

Donnez à vos clients l’occasion de toucher des participations avec l’Assurance Croissance RBC ou l’Assurance Croissance Plus RBC comprenant un [taux d’intérêt du barème des participations](https://www.rbcinsurance.com/life-insurance/_assets-custom/pdfs/rb-participating-life-2022-2023-dividend-scale-en.pdf) durable2.

Nos professionnels des placements de RBC Assurances comptent ensemble plus de 100 ans d’expérience en gestion d’actifs, et ils suivent la même philosophie de placement que RBC Marchés des Capitaux® et RBC Gestion mondiale d’actifs®.

**Assurance Croissance RBC et Assurance Croissance Plus RBC – une croissance sur laquelle vos clients et vous pouvez compter**

Pour en savoir plus sur la transformation des polices d’assurance vie temporaire RBC en Assurance Croissance RBC ou Assurance Croissance Plus RBC, visitez notre [Centre des ressources](https://www.rbcinsurance.com/sales-resource-centre/individual-life/conversion.html) ou communiquez avec votre conseiller à la vente de RBC Assurances.

Notes de bas de page :

1Minimum de 25 000 $ pour l’Assurance Croissance RBC, de 250 000 $ pour l’Assurance Croissance Plus RBC et de 100 000 $ pour l’assurance vie temporaire Pour*Vous* RBC. Les durées d’assurance disponibles sont en fonction de l’âge actuel de l’assuré.

2Les participations ne sont pas garanties.